

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 6 novembre 2017

**Mobilités innovantes :**  
**L'Eurométropole de Strasbourg lance un Appel à Initiatives Privées**  
**pour le déploiement de réseaux de charge pour véhicules**  
**électriques**

L'Eurométropole de Strasbourg, soutient le développement des véhicules propres, en particulier les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Dans le cadre du projet expérimental Kléber (mené en partenariat avec Toyota et EDF), dès 2010, elle s'est attachée à développer un réseau d'infrastructures de charge. Celui-ci a été complété et amélioré en 2013 avec le projet CROME. En effet, de nouvelles **bornes universelles** permettant **une charge accélérée** ont alors été installées.

**Aujourd'hui, l'Eurométropole de Strasbourg s'engage dans une nouvelle étape en incitant les porteurs d'initiatives à déployer leurs réseaux de bornes sur son territoire.** Environ 50 points de charge existent actuellement, principalement sur voirie et dans les parkings en ouvrage. Le besoin est estimé à 250 points accessibles au public d'ici 5 ans. Dans cette nouvelle phase de développement, l'Eurométropole de Strasbourg souhaite coordonner les initiatives privées sur son territoire, pour que l'utilisateur trouve l'offre adaptée à ses besoins : charge principale à proximité de son domicile, dans les zones d'activités et commerciales, autour des pôles générateurs de flux, ou encore dans les zones urbaines denses.

L'appel intègre également la possibilité pour les candidats de proposer des services innovants complémentaires qui peuvent contribuer à favoriser le développement des mobilités propres et actives.

Territoire pionnier et innovant sur l'électromobilité, reconnu au niveau national et international, l'Eurométropole possède de nombreux atouts pour attirer les investisseurs. De plus, les usagers sont familiers de la thématique et de ses enjeux en termes de pollution mais également de limitation du bruit et de confort. Ils sont de plus en plus nombreux à utiliser des véhicules électriques.

Par ailleurs, de nombreuses mesures favorisant l'usage des véhicules électriques et le développement de la charge sur voirie publique sont mises en place : circulation différenciée en cas de pics de pollution, horaires de livraisons supplémentaires pour les véhicules électriques et études de pré-figuration d'une zone de circulation restreinte.

Si les enjeux des candidatures reçues sont compatibles avec ceux de l'Eurométropole de Strasbourg et des communes, l'occupation du domaine public sera encadrée par des conventions d'occupations du domaine public.

Au niveau national, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe comme objectif 7 millions de points de recharge à l'horizon 2030.

La démarche de l'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit pleinement dans cette perspective.

*Pour plus d'informations, l'appel à initiatives est disponible jusqu'au 5 janvier sur la plateforme : <https://alsacemarchespublics.eu> et sur le site internet de l'Eurométropole.*